

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n°36**Arrêté de circulation et autorisation de stationnement***Le Maire de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot)*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de la voirie routière ;

Vu la demande en date du 19 avril 2026 formulée par M. Kévin DELON, domicilié 470 chemin de Venteplume, 46230 - LALBENQUE (Lot), pour permettre le stationnement d'une benne pour dépôt de gravats rue du Cimetière - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY,

ARRETE**Article 1 :** Du mercredi 22 avril 2026 au vendredi 1^{er} mai 2026, une benne pour dépôt de gravats sera stationnée rue du Cimetière, à l'angle de la rue de Cénevières - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY.**Article 2 :** Les travaux occasionneront une interdiction de circuler et de stationner pour les véhicules légers et poids lourds, aux dates et lieu sus-mentionnés à l'article 1.**Article 3 :** Le samedi 25 avril 2026 de 9h à 18h, la benne sera stationnée au 158 rue de Cénevières - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY.**Article 4 :** Les travaux occasionneront la mise en place d'une circulation alternée sur une seule voie et une interdiction de stationner pour les véhicules légers et poids lourds, à la date et au lieu sus-mentionnés à l'article 3.**Article 5 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle sera mise en place par le pétitionnaire. Le pétitionnaire veillera à préserver les droits des tiers. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.**Article 6 :** Les éléments du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation. Toute dégradation éventuelle est à la charge du pétitionnaire. La chaussée sera remise en parfait état.**Article 7 :** Le Maire et Le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 22/04/2026.

Affiché le 22/04/2026

Notifié au pétitionnaire le 22/04/2026

Pour le Maire et par délégation,
Le 2^{ème} adjoint,

Gérard MOREL-BASSOUL

